

# CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

Assemblée plénière

24 janvier 2018

Gérardmer



# Ordre du jour



- ▶ Présentation des Vice-Présidents de la CCHV ;
- ▶ Saisine sur les études des futurs locaux de la CCHV ;
- ▶ Saisine sur l'intérêt communautaire des compétences ;
- ▶ Validation du règlement intérieur et de la charte ;
- ▶ Questions diverses.

# Présentation des Vice-Présidents de la CCHV



- ▶ La CCHV compte, en plus du Président, 10 Vice-Présidents avec chacun une délégation. Les 11 membres forment le bureau communautaire
- ▶ 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Jérôme Mathieu - délégation générale ;
- ▶ 2<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Patrick Lagarde - finances et RH ;
- ▶ 3<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Hervé Badonnel - Tourisme ;
- ▶ 4<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Bernard Toussaint - Economie ;

# Présentation des Vice-Présidents de la CCHV



- ▶ 5<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Stanislas Humbert - Déchets ;
- ▶ 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme Elisabeth Klipfel - Services à la population ;
- ▶ 7<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Gérard Clément - Aménagement du territoire ;
- ▶ 8<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Gérard Letuppe - Culture, Loisirs et sport ;
- ▶ 9<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Dominique Leroy - Environnement ;
- ▶ 10<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Anicet Jacquemin - Communication, subventions aux associations.

# Saisine sur les études des futurs locaux de la CCHV



- ▶ Les services de la CCHV sont actuellement dispatchés sur 3 sites : Gérardmer (16 et 44 rue Ch. de Gaulle) et Cornimont ;
- ▶ 2 sites peuvent potentiellement accueillir les services de la CCHV :
  - ▶ Villa Monplaisir à Gérardmer ;
  - ▶ Ancien site Anne de Solène à Julienrupt ;
- ▶ 2 études comparatives ont été réalisées par le cabinet « Ici et Là » ;
- ▶ Il est demandé au Conseil de Développement, en tant que représentants des citoyens, de donner son avis sur ce sujet ;

# Saisine sur l'intérêt communautaire des compétences



- ▶ Trois types de compétences exercées : obligatoires, optionnelles et facultatives ;
- ▶ Nécessité en 2018 de se prononcer sur le choix des compétences facultatives et l'intérêt communautaire des compétences optionnelles ;
- ▶ Il est demandé au conseil de développement de se prononcer sur :
  - ▶ *Le choix d'une troisième compétence optionnelle;*
  - ▶ *La définition de l'intérêt communautaire des compétences ;*
  - ▶ *La choix des compétences facultatives.*

# Règlement intérieur - Focus sur la saisine



- ▶ Principes de la saisine :
- ▶ Le Président peut saisir le Conseil de Développement sur des sujets abordés par la CCHV ;
- ▶ Ces sujets seront d'abord vus en Bureau de Conseil de Dvt avant d'être vus en Commission ;
- ▶ Les commissions rendent un avis en bureau par l'intermédiaire du Président de commission ;
- ▶ Le Bureau valide au non l'avis ;
  
- ▶ **L'assemblée générale délibère sur les avis validés par le Bureau.**

# Règlement intérieur - Focus sur la saisine



- ▶ Ces avis, au moyen d'un compte-rendu de séance, sont ensuite diffusés au Président de la CCHV, aux membres du bureau communautaire et au DGS de la CCHV ;
- ▶ Des informations sont données par le Président de la CCHV sur la prise en compte des travaux du Conseil de Développement.



# Règlement intérieur - Focus sur l'auto-saisine



- ▶ Un membre du Conseil de Développement peut amener une auto-saisine qu'il souhaite développer en la saisissant par l'intermédiaire du document présenté et en l'envoyant à la Présidente avant séance de bureau;
- ▶ La Présidente et le membre ayant proposé l'auto-saisine présentent la proposition au bureau qui en débat et la valide ou non ;
- ▶ Le Président de la CCHV est informé de cette auto-saisine ;
- ▶ Le bureau puis la commission dédiée travaillent sur le projet avec le même circuit de décisions que pour les saisines;
- ▶ Les auto-saisines doivent être d'intérêt communautaire et dans le respect des compétences de la CCHV.

# Agenda



- ▶ Mercredi 31 janvier 2018 : Conseil Communautaire - salle des fêtes de La Bresse ;
- ▶ Mercredi 28 février : Conseil Communautaire - salle des fêtes Le Tholy - Débat d'Orientation Budgétaire
- ▶ Mardi 27 mars : Conseil Communautaire - salle Belbriette Gérardmer - Vote du budget